



Appel à projets TraAM 2025-2026 : deux axes pour la documentation et l'EMI

publié le 14/03/2025 - mis à jour le 19/03/2025

Descriptif :

La documentation et l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) : deux perspectives complémentaires pour interroger l'intelligence artificielle (IA).

Sommaire :

- 1. Documentation : développer une culture de l'IA par les pédagogies actives
- 2. EMI : éthique et intelligence artificielle
- Pourquoi participer aux TraAM ?



● 1. Documentation : développer une culture de l'IA par les pédagogies actives

L'IA transforme nos usages numériques, et il devient essentiel d'accompagner les élèves dans la compréhension de ces outils. Le projet documentation des TraAM 2025-2026 invite à explorer comment les pédagogies actives peuvent favoriser une culture critique et éclairée de l'IA. Cela pourrait inclure :

- Des séances pédagogiques sur les biais algorithmiques et la fiabilité des sources d'information.
- Des activités où les élèves expérimentent l'IA pour analyser son impact sur la production et la diffusion du savoir.
- Des réflexions sur l'utilisation pédagogique des IA génératives en contexte scolaire et notamment lors de projets recourant à une pédagogie active.

● 2. EMI : éthique et intelligence artificielle

L'axe Éducation aux Médias et à l'Information s'intéresse plus particulièrement à l'éthique de l'IA. Face à l'essor des algorithmes et de l'automatisation des contenus, les professeurs documentalistes et enseignants impliqués en EMI pourront réfléchir aux enjeux suivants :

- Manipulation et désinformation par l'IA : comment détecter l'altération de l'information ?
- Droits et responsabilité : quelles sont les implications légales et morales des outils d'IA utilisés en ligne ?
- Place de l'humain face à l'automatisation : comment sensibiliser les élèves à la complémentarité entre pensée critique et outils numériques ?

Deux axes d'approfondissement interdisciplinaires peuvent être envisagés :

- ▶ la manipulation de l'information scientifique et technique (IST)
- ▶ perspectives pour le patrimoine numérique (falsification ou valorisation des archives).

● Pourquoi participer aux TraAM ?

Les TraAM offrent aux enseignants engagés la possibilité de **mutualiser leurs expériences**, d'**expérimenter** de nouvelles approches et de **contribuer** à la réflexion nationale sur l'IA et l'éducation. C'est aussi une opportunité pour valoriser les pratiques en documentation et en EMI, en lien avec les enjeux du numérique éducatif.

Les projets doivent être remontés aux DRANE par les inspecteurs **avant le 04 avril 2025 inclus**.

[L'appel à projet 2025-2026](#) ↗



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.